

PROGRAMME DE FORMATION

L'ÉCO-CONSOMMATION

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant initier une démarche RSE au sein d'une TPE/PME.

PRÉREQUIS :

Aucun

DURÉE EN PRÉSENTIEL :

1 jour soit 7h00

DATES : A définir

HORAIRES :

9h00-12h30 / 13h30-17h00

COÛT DE LA FORMATION :

Sur devis

Cette formation est éligible au financement par les OPCO

DÉLAI D'ACCÈS :

Inscription minimum 1 mois avant le début de la formation

EFFECTIF GROUPE :

De 06 à 10 stagiaires

LIEU :

21-23 rue de Courcelles
51100 REIMS

Stationnement payant



LIEU - ACCESSIBILITE : Ascenseur
Si besoin d'adapter notre formation, merci de prendre contact avec nous en amont
ecole.des.pme@cpme51.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre les enjeux de l'éco-consommation
- Identifier les leviers pour réduire l'impact environnemental des achats et de la consommation interne
- Intégrer des pratiques d'achats responsables et de consommation durable
- Sensibiliser et engager les collaborateurs
- Mettre en place un plan d'actions concret pour améliorer la consommation de ressources

PROFIL INTERVENANT :

Intervenant spécialisé dans le développement durable et la RSE

CONTENU DE LA FORMATION :

- Comprendre l'éco-consommation
- Diagnostiquer les pratiques de consommation de l'entreprise
- Mettre en place une politique d'achat et de consommation responsable
- Mobiliser les collaborateurs pour une consommation plus responsable
- Elaborer son plan d'action personnalisé

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Formation en présentiel, basée sur des cours théoriques, des études de cas pratiques, des ateliers de réflexion et de discussion.
- Utilisation de supports visuels et interactifs

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI :

- Questionnaire d'autopositionnement (avant démarrage de la formation).
- Feuilles de présence.
- Quiz et mises en situation pour valider les acquis.
- Réalisation d'un projet pratique sur le cas concret de l'apprenant.
- Evaluation à chaud de la formation
- Un certificat de réalisation sera délivré à chaque participant ayant suivi la totalité de la formation.
- Envoi d'un questionnaire d'auto-évaluation à froid au stagiaire pour évaluer le transfert des acquis formation, 3 semaines après la formation.